

MODULES CYCLISME SCOLAIRE CM1 / CM2 Ville de Saint Etienne



Année Scolaire 2020-2021

VILLE DE SAINT-ETIENNE

Direction Sport-Jeunesse

Suivi par
Christian GUILLOT,
Patrick BILLET
Romain GAUTHIER



**DIRECTION ACADEMIQUE DES
SERVICES DEL'EDUCATION NATIONALE**

Suivi par
Gérard JOURGET CPC EPS

SOMMAIRE

I. LE CYCLISME SCOLAIRE

1. L'école de cyclisme à Saint-Étienne
- 2.a Les objectifs d'apprentissage visés
- 2.b Lien avec les textes

II. ORGANISATION

1. Les rôles de l'enseignant et de l'éducateur
2. Organisation temporelle
3. Organisation spatiale
4. Les règles à respecter
5. Cahier d'émargement (Éducateur/Professeur des Écoles)

III. CONTENU PEDAGOGIQUE

1. Vocabulaire technique
2. Cycles et séances d'apprentissage
3. Démarche Pédagogique générale
4. Les 3 étapes du "Savoir Rouler à Vélo" (SRAV)
5. Adaptation du SRAV dans le projet pédagogique
6. Intervention en classe

I. LE CYCLISME SCOLAIRE

1 – L'école de cyclisme à Saint-Étienne :

L'école de cyclisme Stéphanoise fait référence en France depuis sa création en 1983. L'idée d'importer le vélo à l'école à toujours fait parti des projets des différents décideurs, et à Saint Etienne c'est concret depuis près de quarante ans. Les équipements municipaux permettent une pratique en toute sécurité avec les Parcs des Sports de Méons et de Michon. Chaque année, près de 110 classes soit plus de 3000 enfants, bénéficient de cette pratique sportive. Des cycles d'apprentissages, dans le temps scolaire sont prévus toute l'année, afin d'accompagner les établissements scolaires dans leurs projets pédagogiques. Ces projets sont issus de la collaboration entre l'équipe des éducateurs sportifs municipaux, les conseillers pédagogiques en EPS de l'éducation nationale et les enseignants. Une collaboration est née dès le lancement de l'école municipale de cyclisme. Un parc de 350 vélos, entretenu par un atelier de proximité, est mis à disposition et permet aux écoles de pratiquer dans les meilleurs conditions.



2- a) – Objectifs généraux de l'apprentissage

Permettre aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo à l'issue des deux cycles proposés sur deux ans.

b) - Le cyclisme dans les textes officiels :

Repères des compléments des programmes (BO n°1 du 5 janvier 2012)

CM1	CM2
Réaliser un parcours d'actions diverses en vélo.	Réaliser un parcours d'actions diverses en vélo.
Réaliser des parcours en vélo sur des chemins peu fréquentés, des pistes aménagées, des voies à faible circulation.	- Pratiquer sur circuit des activités de pilotage élaborées incluant des passages d'obstacles, des contournements, le maintien d'allures contrastées, un freinage d'urgence...
<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le matériel et les équipements de sécurité et participer à leur réglage, à leur entretien (casque, freins, pression des pneumatiques, hauteur de selle...). - Circuler à plusieurs sur un itinéraire convenu en adaptant sa vitesse et ses trajectoires. - Suivre, croiser des piétons ou d'autres cyclistes sur un chemin ou une piste aménagée. - Croiser, se faire dépasser par un véhicule motorisé en tenant sa droite, en roulant en groupe. 	<p>Préparer et effectuer une sortie à vélo (itinéraire, étapes, durée, identification des points dangereux, préparation matérielle...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les équipements de sécurité, entretenir, régler sa bicyclette. - Prendre en compte les différentes contraintes (configuration et état de la chaussée, espaces et densité de circulation, conditions météo) aussi bien dans un espace aménagé que sur la chaussée. - Respecter les règles de la circulation en groupe, accepter sa place dans la file, signaler par le geste ou par la voix un changement d'allure, de direction, un danger. - Maîtriser sa vitesse sur le plat et en descente (en maintenant un écart de sécurité adapté). - Rouler en groupe sur un itinéraire de chemins ou de routes pendant au moins une heure, en gérant son effort et en respectant les règles de sécurité qui s'appliquent.
Savoir Rouler à Vélo, mise en place dès le rentrée scolaire 2020/2021	

Savoir Rouler à vélo : Le 9 janvier 2018, le Comité Interministériel à la Sécurité Routière (CISR), présidé par le Premier ministre, a adopté une mesure visant à « accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité ». L'opération « Savoir Rouler à Vélo » permet de porter cette mesure qui vise la généralisation de l'apprentissage de la pratique du vélo en autonomie pour l'ensemble des enfants avant l'entrée au collège. Cette mesure a été reprise dans le cadre du Plan Vélo lancé le vendredi 14 septembre 2018.



II. ORGANISATION

1 - Les rôles de l'enseignant et de l'éducateur

Rôle de l'Enseignant	Rôle de l'Éducateur Sportif
<i>Avant le module</i>	
<ul style="list-style-type: none">• Participer à la réunion de présentation et d'organisation de l'activité• Contacter l'Educateur Sportif• Préparer ses élèves à l'activité (présentation, équipement, organisation...)• Prévoir les parents accompagnateurs si besoin	<ul style="list-style-type: none">• Participer à la réunion de présentation et d'organisation de l'activité• Contacter l'Enseignant• Présentation en classe de l'activité• Saisir l'intervention de la classe à SRAV
<i>Pendant le module</i>	
<ul style="list-style-type: none">• Co-enseigner et participer activement à la séance• Prendre en charge un atelier ou un groupe d'élèves• Mise à jour des livrets pédagogiques• Garantir la sécurité de élèves	<ul style="list-style-type: none">• Co-enseigner, par des séances préparées.• Gérer la mise en place et l'organisation matérielle de la séance• Apporter ses compétences techniques• Garantir la sécurité de élèves
<i>Après le module</i>	
<ul style="list-style-type: none">• Tenir à jour la liste des compétences acquises des élèves de la classe• Délivrance des attestations et livrets pédagogiques	<ul style="list-style-type: none">• Validation des attestations SRAV

2 - Organisation temporelle :

Programmation sur l'année avec des cycles de 12 à 14 séances d'une heure.

3 - Organisation spatiale

Il existe deux lieux sur lesquels se déroule l'activité : le Parc des Sports de Méons et le Parc des Sports de Michon

4 - Les règles à respecter

Avant que la séance démarre, l'enseignant, l'intervenant et les élèves doivent être vigilants à :

- La tenue: tenue adaptée à la pratique du cyclisme et suivant la saison.
- Le port et l'ajustement du casque
- Réglage de la bicyclette : taille, hauteur de selle...
- Vérifications d'usage : l'état des freins, des pneus
- Attention particulière au comportement du soin du matériel prêté (vélo)

5 - Cahier d'émargement (Éducateur/Professeur des Écoles)


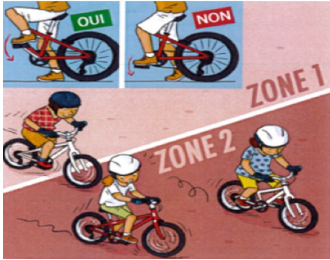

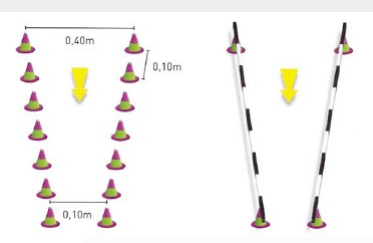

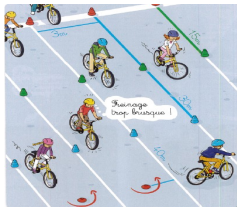
Un cahier d'émargement est édité pour chaque classe, à destination des intervenants. Le professeur inscrit le nombre d'élèves présents et émarger, l'éducateur note le contenu de la séance et annotations diverses...



III. CONTENU PEDAGOGIQUE

1 – Vocabulaire technique :

Un document spécifique est à disposition des intervenants afin que les élèves aient les mêmes repères si ils venaient à changer d'intervenant.
(ex :Attention, ne pas confondre le mot vitesse avec allure ou pignon).

2 – Cycles et séances d'apprentissage :

Objectifs de travail	Compétences visées	Séance CM1	Séance CM2	Aménagements, organisation
Présentation en classe	Une présentation de l'activité est souhaité	x	x	Présenté par le professeur des écoles : programme, objectif, tenue, comportement...
Déterminer le niveau	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre et régler son casque - Monter sur son vélo en passant la jambe par-dessus la roue arrière - Démarrer son vélo avec la pédale en haut - Rouler sur une petite distance - Rouler ensemble sur un terrain plat 	1	1	 <p>Il doit couvrir le front, le haut et l'arrière de la tête ainsi que les tempes.</p> <p>Le système de fixation doit être simple à ouvrir et à fermer avec des sangles réglables.</p> 
Équilibre	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les points d'appui (mains, pieds et fesses) - Enlever/Déplacer un appui - Réaliser des acrobaties 	2,3	2	  
Freinage	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier l'utilité et les moyens du freinage - S'arrêter dans une zone prédéfinie - Maîtriser son allure et le freinage avec les deux freins en simultanément 	2,3,4	2,3	<ul style="list-style-type: none"> - Freinage précis (roue avant dans un cerceau) - Freinage pour ralentir : sur une zone définie - Profiter de l'exercice pour une mise en situation (ex poser un panneau « STOP », ou « Céder le passage ») 

Virage	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier la position du vélo (des pédales et du vélo) lors d'un virage - Mettre en haut la pédale du côté où l'on tourne 	3,4	2,3	
Co-évaluation initiale	<ul style="list-style-type: none"> - Parcourir un circuit mettant en jeu les compétences acquises. - Observer son binôme et noter son niveau de réussite 	5	4	<p><i>Voir Annexe 1</i></p> <p><i>Compter 40 mn (repérage et évaluation) = reste 15mn de séance sous forme jeux.</i></p>
Maîtrise du pédalage et du freinage	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les pignons, les plateaux et leur utilité - Adapter un parcours évolutif - Validation Bloc 1 	6,7,8	5,6,7	<p><i>Adapter un parcours au fil des séances : montée plus longue, freinage en descente...</i></p> 
Séance en classe	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance APER - Test SRAV CM1/CM2 	x	x	<i>Cette séance peut être placée avant le module endurance (par exemple en période hivernale, en fonction de la météo, du niveau de la classe...)</i>
APER	<ul style="list-style-type: none"> - Prise d'informations - Connaissance des panneaux - Être capable d'indiquer sa direction - Validation bloc 2 du SRAV 	9,10	7,8,9,10	<p>Pratiquer (en deux séances) sur un parcours APER avec règles routières : panneaux, indication direction, prise d'informations...</p> <p>Prévoir une évolution : mise en place de règles, piétons, changement de positionnement des panneaux...</p>
Endurance	<ul style="list-style-type: none"> - Rouler longtemps en choisissant le bon pignon et le bon plateau - Rouler longtemps à la même allure qu'un autre (petit groupe en file) 	11	9, 10, 11	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des pistes cyclables - Possibilité d'adapter un parcours complet : technique, APER, piste cyclable...
Co-évaluation finale	<ul style="list-style-type: none"> - Parcourir un circuit mettant en jeu les compétences d'équilibre, de freinage, de changement de pignon et de « maîtrise d'énergie » - Observer son binôme et noter son niveau de réussite 	11,12	12	<p><i>Voir Annexe 2</i></p> <p><i>Cette séance peut être placée avant le module endurance (par exemple en période hivernale, en fonction de la météo, du niveau de la classe...)</i></p> <p>Si les conditions le permettent, cette séance peut servir de validation du Bloc 3 du SRAV pour les CM2.</p>
Circuler en situation réelle	<ul style="list-style-type: none"> - Randonnée en campagne - Parcours urbain - Attestation SRAV 	x	x x x	<i>A définir dans le projet scolaire</i>

3 – Démarche Pédagogique générale

L'enseignant de la classe et l'éducateur sportif se doivent de travailler ensemble. Cela implique une étroite collaboration faite de conseils, questions, soutiens et échanges. Si l'éducateur sportif doit préparer le matériel en amont de la séance pour optimiser le temps effectif de pratique, le professeur des écoles doit appliquer un principe éducatif de base: une séance commence en classe et finit en classe.

La co-évaluation doit rester un élément fort de cette collaboration. Réalisée à mi-parcours du stage, elle reste modeste dans le temps consacré, mais ambitieuse dans ses objectifs. Elle permet à l'élève de donner du sens à ses apprentissages et de pouvoir être observé avec bienveillance. Elle le place également en position d'observateur et d'évaluateur. Elle le pousse à aider son camarade dans l'appropriation des compétences à acquérir.

4- Les 3 étapes du "Savoir rouler à vélo" (annexe 3)

- **Bloc 1: Savoir Pédaler** : maîtriser les fondamentaux du vélo.
Il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : **pédaler, tourner, freiner.**
- **Bloc 2 : Savoir Circuler** : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé.
Il s'agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, et découvrir les panneaux du code de la route.
- **Bloc 3 : Savoir Rouler à Vélo** : circuler en situation réelle
Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'appropriier les différents espaces de pratique.


5- Adaptation du SRAV dans le projet pédagogique.

A partir de la rentrée scolaire 2020/2021, le contenu du SRAV, sera intégré au projet initial. Il en sera tenu compte au fur et à mesure de l'avancement dans l'apprentissage via la validation des étapes (blocs).

L'objectif général pour les CM1 sera le passage des BLOCS 1 et 2 et pour les CM2 le passage du BLOC 3. (A adapter suivant les niveaux des élèves)

Un livret pédagogique est associé au projet. Il est individuel et sera rempli en classe avec le professeur. (<http://sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo/>)

Le professeur de son côté, tiendra à jour la liste des élèves (grille), et notera les acquis au fil des séances (livret pédagogique). La saisie des interventions sur le site internet Sports.gouv, est faite par l'éducateur. Pour chaque élève validant le bloc 3, l'attestation sera éditée par l'éducateur en concertation avec le professeur (suivi de l'apprentissage).

 Aucun nom d'élève n'est enregistré ou saisi (CNIL), seul le professeur des écoles tient une liste à jour, l'attestation à seulement un numéro unique, et est vierge. Les renseignements de l'élève seront écrits simplement sur le diplôme à la remise par le professeur.

6- Intervention en classe :

Une intervention en classe est prévue pendant le cycle d'apprentissage, pour une présentation des points de connaissances liés au SRAV, ceux ci sont évoqués en séances de pratique, mais seront évalués par un test (type QCM) afin de valider la partie théorique du Bloc 1 et 2. L'intervention en classe est souvent mise en place lors d'intempéries (en cas d'annulation de la pratique).

Annexe 1 (exemple d'une co-évaluation initiale)

Déroulé de la séance d'évaluation mutuelle :

Principe : un élève est évalué sur les points notés de la fiche, par son camarade sur le parcours de référence

Préparation :

- En classe : explication du fonctionnement, de la position du « contrôleur sur le parcours » ainsi que la zone d'attente et pose des vélos. Révision de la fiche et de la méthode de remplissage de celle-ci.
- Matériel : fiches de contrôle à imprimer, et 1 crayon par contrôleur.

Évaluation :

Un repérage du parcours sur la 1ère demi-heure par tous les élèves, après explication. (plan en annexe)
A l'appel, les cyclistes partent 1 par 1 toutes les 30 secondes environ.

En fin d'évaluation, le cycliste doit aller en zone d'attente et poser son vélo.

Le parcours et exercices : (dans l'ordre du parcours proposé)

1 Départ : vérification d'usage : frein et gonflage ; pédale en haut (droite ou gauche) ou départ trottinette

2 Bosse : debout sur les pédales – pédales horizontales

3 Laché de main : lâcher la main droite puis la gauche.

4 Slalom : ne pas toucher un cône et pédale en haut coté cône

5 Arrivée : Stop avec freinage précis (2 freins), je m'arrête dans le cerceau.

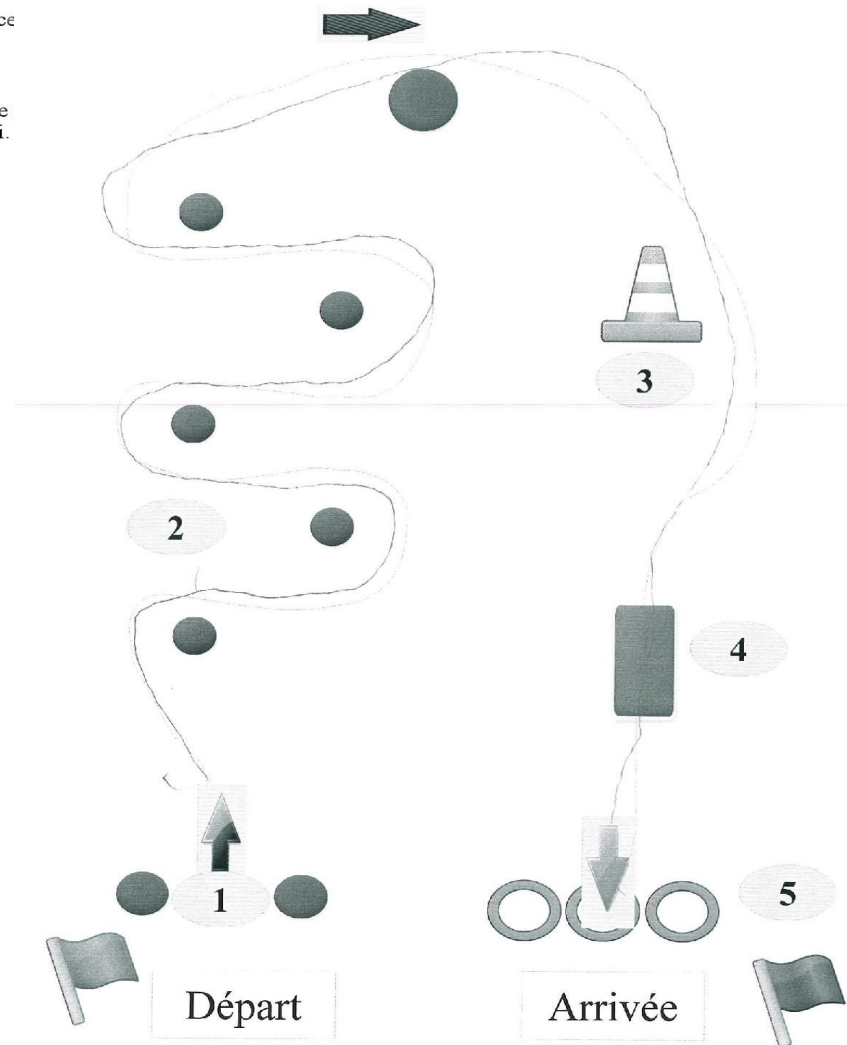
6 Park vélos : Déposer à pied son vélo au sol dans la zone et du bon côté (dérailleurs en haut)

ES : Educateur sportif : à l'arrivée, contrôle la zone d'attente

PE : Professeur École : au départ, contrôle le matériel péda,

Si parent, présence physique : placement sur un point de sécurité ou de contrôle

Schéma co-évaluation n°1



Annexe 2 (exemple d'une co-évaluation finale)

Nom, prénom :

Réalisé Non réalisé

			Réalisé	Non réalisé
1	Départ pédale en haut	Pédale en haut		
		Trotinette		
2	Virages, slalom	Pédale en haut bon coté		
		Ne pas toucher un cône		
3	Acrobatie	A annoncer : ex descente sportive,...		
4	Bosses	Se mettre debout		
		Pédales horizontales		
5	Indication direction	La main droite		
6	Montée :	Monter en vélo		
		avant Changement + grand pignon		
		après Changement + petit pignon		
7	Descente :	Maîtrise freinage – allure		
		avec les 2 freins		
8	Réglementation	Stop ou priorité à l'intersection		
		Distance sécurité		
9	Réglementation	Passage piéton (je laisse passer)		
10	Indication direction	La main gauche		
11	Passage étroit	3m		
12	Arrivée	Stop précis, roue AV cerceau		
		Je pose mon vélo correctement		

Déroulé de la séance d'évaluation mutuelle :

Principe : un élève est évalué sur les points notés de la fiche, par son camarade sur le parcours de référence.

Préparation :

- En classe : explication du fonctionnement, de la position du « contrôleur sur le parcours » ainsi que de la zone d'attente et pose des vélos. Révision de la fiche et de la méthode de remplissage de celle-ci.
- Matériel : fiches de contrôle à imprimer, et 1 crayon par contrôleur.

Évaluation :

A l'appel, les cyclistes partent 1 par 1 toutes les 30 secondes environ. Cela permet d'avoir une « circulation » qui contraint le cycliste de respecter le stop (arrêt et regard avant de redémarrer). Attention aussi au passage piéton qui peut être utilisé par les contrôleur ! (le cycliste doit laisser passer) Le contrôleur doit être concentré sur l'action du cycliste, ne pas discuter avec un copain(e) et ne pas le lâcher des yeux (remplir les cases après l'arrivée si besoin)

En fin d'évaluation, le cycliste doit aller en zone d'attente et poser son vélo. Il prend le relais de son camarade.

Le parcours et exercices : (dans l'ordre du parcours proposé)

1 Départ : pédale en haut (droite ou gauche), le départ est donné par le contrôleur.

2 Slalom : ne pas toucher un cône et pédale coté cône en haut.

3 Acrobatie : le cycliste annonce une acrobatie de son choix (avant le départ) : trotinette, descente sportive, levé les jambes assis sur la selle...

Intersection : Je passe

4 Bosse : debout sur les pédales – pédales horizontales

5 Main droite : lâcher la main droite pour indiquer une direction (au niveau du plot)

6 Montée : Être capable de montée la côte en vélo (assis ou en danseuse)
Changement de pignon AR avant la montée
Changement de pignon AR après la montée

7 Descente : Maîtriser sur allure en utilisant ses 2 freins, ne pas prendre de la vitesse pour être capable de s'arrêter si besoin.

8 Intersection : Stop, arrêt obligatoire, regarder ensuite si personne, je passe.

9 Passage piéton : Attention, si passage d'un piéton, je m'arrête (assiettes-cônes posées au sol)

10 Main gauche : lâcher la main gauche pour indiquer une direction (au niveau du plot)

11 Passage étroit : ne pas renverser de cônes puis retour vers l'arrivée.

12 Arrivée : Stop avec freinage précis (2 freins), je m'arrête dans le cerceau.

ES : Educateur sportif : à l'arrivée, contrôle la zone d'attente et passage piéton
PE : Professeur Ecole : au départ, contrôle le matériel péda, l'arrivée et l'intersection.
Si parents, présence physique : 1 sur la descente Aéro (sécurité) / 2 sur la montée.



Annexe 3

SOCLE COMMUN DU SAVOIR-ROULER



INTRODUCTION

Le Comité interministériel à la sécurité routière, présidé par le Premier ministre, a adopté, le 9 janvier 2018, une mesure visant à « accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité », le « **Savoir Rouler à Vélo** ».

Le « **Savoir Rouler à Vélo** » est également un axe majeur du plan Vélo et mobilités actives présenté par le Premier ministre le 14 septembre 2018.

La mesure consiste à favoriser le développement du « **Savoir Rouler à Vélo** » relatif à l'apprentissage du vélo pour une pratique plus sécurisée. À l'horizon 2022 (échéance fixée par le Premier ministre dans le Plan vélo et mobilités actives), la généralisation du programme devrait permettre aux jeunes entrant au collège de maîtriser la pratique du vélo de manière autonome dans les conditions réelles de circulation, à des fins de mobilité.

Pour ce faire, les ministères des Sports, de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, des Transports et de l'Intérieur, les fédérations sportives au travers de leurs clubs, les associations promouvant l'usage du vélo, les professionnels de l'encadrement, les associations de prévention et les collectivités pourront intervenir conjointement dans la mise en place de cette mesure et contribuer à l'organisation des séances d'apprentissage, dans un contexte scolaire, périscolaire ou extra-scolaire.

L'apprentissage du vélo trouvera ainsi une place à part entière dans le continuum de sécurité routière afin que les jeunes puissent acquérir une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège. À l'école, il contribue à valider l'attestation de première éducation à la route, APER.

Ce document a pour objectif de définir le socle commun d'apprentissage du **Savoir Rouler à Vélo** afin de permettre aux intervenants de délivrer l'attestation de suivi du programme.

Le volume global minimum nécessaire à l'acquisition des compétences du **Savoir Rouler à Vélo** est de 10 heures. La répartition du temps entre les 3 blocs est à l'appréciation des différents intervenants en fonction des groupes et de la progression des enfants.

Les volumes horaires associés à chaque bloc sont donnés à titre indicatif.

DÉFINITION DU SOCLE COMMUN

Pour faciliter les apprentissages, les blocs 1 et 2 se déroulent en milieu fermé (sans circulation). Le bloc 3 se déroule en milieu ouvert et consiste en une mise en pratique des apprentissages des blocs 1 et 2 en conditions réelles.

BLOC 1 SAVOIR PÉDALER

**Maîtriser les fondamentaux du vélo
(2 à 5h en fonction du niveau observé des enfants)**

Il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner.

Ce premier temps d'apprentissage permet à l'intervenant d'aborder les fondamentaux techniques de l'activité vélo en milieu fermé.

Compétences à observer :

- Être capable de mettre son casque et de le régler ;
- Être capable de nommer les éléments simples d'un vélo (A minima : cadre, potence, guidon, roues, fourche, dérailleurs, freins, pédales, selle) ;
- Être capable d'identifier les éléments de sécurité du vélo (éclairage, freins, catadioptres, sonnette) ;
- Être capable de vérifier le bon fonctionnement de certains éléments du vélo à savoir : les freins, le serrage de la potence, le serrage et le réglage de la hauteur de selle, la pression des pneus, le serrage des roues ;
- Être capable de maîtriser les fondamentaux de l'activité et notamment :
 - Monter et descendre de son vélo à l'arrêt ;
 - Démarrer un pied au sol ;
 - Conduire son vélo en ligne droite ;
 - Conduire son vélo sur un parcours avec un slalom simple ;
 - Ralentir, freiner et s'arrêter dans une zone délimitée ;
 - Rouler en enlevant un appui (une main ou un pied) ;
 - Rouler dans un couloir étroit (30 cm sur 10m) en position « cavalier » ;
 - Prendre des informations en roulant ;
 - Être capable d'effectuer un virage à 90° ;
 - Franchir un petit obstacle ;
 - Changer ses vitesses.

BLOC 2 SAVOIR CIRCULER

Découvrir la mobilité en milieu sécurisé (3h)

Ce deuxième temps d'apprentissage a pour objectif de transmettre les compétences liées à la sécurité routière en milieu fermé.

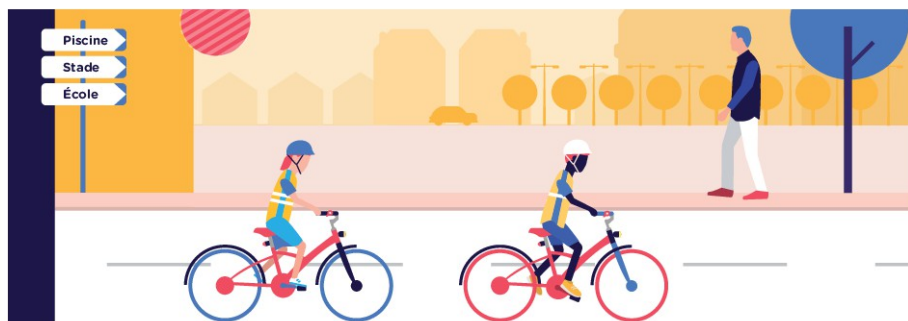
Il s'agit de connaître les règles de la mobilité à vélo, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction et découvrir les panneaux du code de la route.

Compétences à observer :

- Être capable d'identifier les espaces de circulation adaptés aux vélos ;
- Être capable de circuler en respectant le code de la route et reconnaître les principaux panneaux de signalisation ;
- Être capable de rouler en tenant compte des autres cyclistes et des piétons ;
- Être capable de communiquer avec les autres cyclistes et les piétons (faire connaître sa direction, identifier les changements de direction des autres cyclistes, remercier).

Moyen pour observer les compétences :

Tout moyen d'observation, ou à l'occasion d'un parcours individuel (type parcours sécurité routière) en milieu fermé.



BLOC 3 SAVOIR ROULER À VÉLO

Se déplacer en situation réelle (2h à 5h en fonction du temps passé sur le bloc 1)

Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'approprier les différents espaces de pratique.

Compétences à observer :

- Être capable d'identifier les espaces de circulation adaptés aux vélos ;
- Être capable de circuler en respectant le code de la route ;
- Être capable de circuler en tenant compte des autres usagers de l'espace public et de la route (piétons, cyclistes, automobilistes, motards, transports en commun...);
- Être capable de rouler à droite sur la voie publique ;
- Être capable de rouler en groupe ;
- Être capable de prendre sa place sur la chaussée, notamment dans les giratoires, et dans toutes les intersections.

Moyen pour observer les compétences :

À l'occasion d'une sortie de groupe sur la voie publique avec accompagnement ou à l'occasion d'un parcours individuel sur un itinéraire, dans la rue, préparé et reconnu en amont, visible et noté par les encadrants sur chaque section.



Programme piloté par le ministère des Sports



Le Savoir Rouler à Vélo est une mesure du Comité interministériel de la sécurité routière, pilotée par le ministère des Sports.